Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 133 (1988)

Heft: 6

Artikel: La boussole affolée

Autor: Aerny, Francis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La boussole affolée

par Francis Aerny

Il y eut, au cours des siècles, des époques qu'on peut appeler le temps des certitudes. Nous ne vivons certainement pas une ère semblable, car la caractéristique de cette fin du XX^e siècle est l'incertitude et la confusion. Il semble qu'on ait perdu le nord, que chacun tâtonne pour retrouver l'axe. Les lignes qui suivent, extraites d'un hommage rendu à Henri Massis, constituent un fil conducteur.

«L'œuvre d'Henri Massis s'organise tout entière autour de la défense de la personne définie par le réalisme grec, l'exemple de Rome et le message du Christ. Cette œuvre est réfutation catégorique de toutes ces prétentions humaines – occidentales ou orientales – à investir le royaume du divin. Occidentale, l'autodivinisation est socialisée, orientale, elle est solitaire...

»L'Occidental prétend faire descendre le ciel sur la terre et y organiser, selon une convenance dont on chercherait vainement la légitimité, le paradis. Le résultat, nous le connaissons: cette immersion forcée dans cet écœurant mélange de matérialisme et de sentimentalité, ce totalitarisme mou vécu au quotidien, attaché à toutes les «bonnes causes» de ce monde, pourvu qu'elles ne concernent pas notre monde.

» Mais refuser la réalité, la réinterpréter à l'aune de sa seule subjectivité, consommer les égarements du romantisme, de l'idéalisme allemand ou du mysticisme asiatique, troubler, meurtrir et finir par décomposer le jugement par l'oblitération du raisonnement, par les écarts de l'émoi, la versatilité du sentiment... cette fièvre et ce tremblement sont à la source de la destruction de la personnalité et de la perte de la société... Il n'est d'héroïsme légitime que placé au service de ce qui dépasse l'homme.»

On tourne le dos à la lucidité et on peut craindre que la jeunesse se laisse prendre au piège de l'idéalisme pervers et de l'exacerbation de la sentimentalité. Le retour aux vérités chrétiennes, non déformées, peut seul faire obstacle à cette course à l'abîme.

* *

La question des réfractaires au service militaire illustre cette confusion des valeurs. Lorsque le petit d'homme vient au monde, il est aussitôt saisi, baigné, emmailloté, nourri sans même avoir pris conscience nette de ses besoins. La société est là, qui l'accueille. Elle lui offrira, par la suite, un merveilleux trésor, un héritage dû au labeur et à la réflexion des générations précédentes. Il n'aura pas besoin d'inventer la roue, de trouver un moyen pour produire de la chaleur, de créer un système de numération... Tout cela lui est offert, gratuitement. Sa vie durant, le petit d'homme sera bien incapable de rendre à la société la centième partie de ce qu'il en a reçu. Il est débiteur, il a des devoirs.

Il semble évident que le premier de ces devoirs consiste à secourir cette société, ce pays qui lui a tant donné à l'heure du danger. Il ne saurait exciper de l'Evangile pour justifier un refus. N'y voit-on pas un officier de l'armée d'occupation, le centurion de Capharnaüm, cité en exemple? Le Christ a déclaré, sans ambiguïté: «Mon Royaume n'est pas de ce monde» et «Rendez à César ce qui est à César».

En revanche, l'homme peut justifier son refus par sa propre conception du monde qui lui interdit certaines choses. On reste dans le domaine humain, domaine régi par les lois. Toute infraction à la loi a sa contrepartie. Les Témoins de Jéhovah sont logiques. Ils refusent de servir mais acceptent la sanction entraînée par ce refus. Prétendre que certains pourraient y échapper revient à créer un privilège pour une catégorie particulière de citoyens; l'égalité devant la loi est remise en question. Un réfractaire est

un réfractaire, quels que soient ses motifs, comme un maraudeur, reste un maraudeur quelles que soient les raisons qui l'ont poussé à contrevenir à la loi.

Il y a plus grave: en parlant d'objection de conscience, on amène inévitablement le juge à demander la preuve, ce qui revient à dire qu'on reconnaît à l'Etat le droit de sonder les consciences. On osait croire qu'on ne reverrait plus cela.

Enfin, il y a une contradiction fondamentale. Evoquer l'objection de conscience, c'est faire allusion à une grande noblesse de sentiment, alors que le refus de servir qui en résulte est le fait de la plus noire des ingratitudes envers son pays. Remettre l'aiguille de la boussole dans son axe devient une opération urgente.

F. Ae.

Note:

Un des premiers devoirs de l'homme à l'égard de la société est de respecter son prochain. On arrive au même résultat qu'avec la Déclaration des droits de l'homme, mais la démarche est différente. Considérer que l'homme est au service de son prochain est l'inverse de l'homme-dieu.